

ELŻBIETA BIARDZKA
Université de Wrocław

ÊTRE CHERCHEUR EN LINGUISTIQUE FRANÇAISE EN POLOGNE. QUELQUES REMARQUES SUR L'IDENTITÉ SCIENTIFIQUE

1. INTRODUCTION

1.1. OBJET DE L'ÉTUDE

Cette contribution prend pour objet la problématique de l'identité scientifique, comprise comme ensemble des traits spécifiques qui marquent les contributions des chercheurs appartenant à une communauté scientifique donnée : il s'agit de concepts de recherche précis ainsi que de méthodes de travail particulières¹.

1.2. CONCEPTS DESCRIPTIFS

Notre approche est en partie inspirée de la pensée épistémologique de Thomas Kuhn² qui souligne qu'il n'y a pas d'autonomie de la science par rapport à la culture et à la société. Les sciences ne sont pas isolées de la sociabilité humaine, au sens des relations entre les personnes, des effets de groupe au sein des institutions. La recherche est un effort collectif et s'effectue au sein d'une communauté de chercheurs. Je considère également, à la manière de Franck Neveu et de Peter

¹ L. Fleck, *Powstanie i rozwój faktu naukowego. Wprowadzenie do nauki o stylu myślowym i kolektywie myślowym*, trad. M. Tuszkievicz, Wydawnictwo Lubelskie, Lublin 1986.

² T.S. Kuhn, *The structure of scientific revolutions*, University of Chicago Press, 1962. Traduction française : T.S. Kuhn, *La structure des révolutions scientifiques*, trad. L. Meyer, Flammarion, Paris 1970, pp. 248–251.

Lauwers³ qui n'excluent pas une approche culturaliste de la linguistique⁴, que la communauté des chercheurs crée une sorte d'« espace linguistique ». Aussi peut-on distinguer — ce qui implique une discontinuité — deux « espaces linguistiques » : l'espace français, ou plus largement, francophone, et l'espace polonais (ou polonophone) dont chacun est considéré comme « le locus d'un ensemble discursif doté de quelques spécificités et qui s'emboîte dans un ensemble plus vaste (par exemple la linguistique occidentale) avec lequel il partage un socle commun »⁵. L'espace linguistique se définit ainsi par la reproduction permanente de certains choix terminologiques et/ou méthodologiques plus au moins figés au sein du groupe de chercheurs, qui constituent une espèce de substrat commun. Ces choix déterminent la recherche indiquant aussi les perspectives, souvent implicites, et les solutions à de nombreux problèmes possibles.

Une précision me semble très pertinente dans ce contexte. À l'opposé de Franck Neveu et de Peter Lauwers⁶, je considère qu'une approche culturaliste de la linguistique est possible même si (et peut-être même : surtout si) la spécificité du discours scientifique d'une communauté linguistique donnée (circonscrivant un certain espace linguistique) découle des propriétés intrinsèques (« systémiques ») des langues qui sont l'objet de la description. À mon sens, la description des altérités ne doit pas forcément tenir compte de leurs origines qui sont très complexes. Les différences résultent des contrastes flagrants entre les deux systèmes linguistiques (qui ne sont pas du tout congruents), lesquels interfèrent avec des divergences issues des choix terminologiques et/ou méthodologiques non imposés par le système linguistique mais propres à une communauté de chercheurs donnée.

1.3. FINALITÉS DU TRAVAIL

Dans le cadre décrit *supra*, j'aimerais montrer la spécificité du travail d'un chercheur polonais appartenant à l'espace linguistique francophone, dont la langue de travail est le français⁷, qui s'appuie sur les travaux publiés en France et dans les pays francophones⁸, mais qui rencontre dans ses activités scientifiques

³ F. Neveu, P. Lauwers, « La notion de “ tradition grammaticale ” et son usage en linguistique française », *Langages* 167, 2007/3, pp. 7–26, DOI : <10.3917/lang.167.0007>.

⁴ À l'opposé de Neveu et de Lauwers (*ibidem*), la différence entre ce qui est la tradition grammaticale/linguistique et/ou la grammaire traditionnelle, amplement traitée dans leur étude ne sera pas discutée. Ces distinctions (ou encore, peut-être aussi, les altérités entre la grammaire moderne et celle d'inspiration linguistique), s'emboîtent, à mes yeux, dans ce qu'on peut appeler la *linguistique française*, généralisation qui ne nuira pas aux effets de ce travail précis.

⁵ *Ibidem*, p. 23.

⁶ *Ibidem*.

⁷ Et qui n'est pas forcément un locuteur natif.

⁸ Un tel chercheur a en fait une identité hybride : le fait d'adopter le modèle scientifique français l'expose au risque des malentendus théoriques et méthodologiques dans le contexte des

(que ce soit des colloques ou des publications) des chercheurs dont la langue de travail est le polonais et qui s'appuient sur des travaux publiés majoritairement en Pologne. En bref, je propose de considérer que les deux communautés scientifiques de linguistes, polonophones et francophones (suivant la définition globale formulée ci-dessus), ne partagent pas les mêmes concepts descriptifs, problèmes types de recherche, et que leurs solutions ne sont pas identiques. Dans ce sens, les malentendus franco-polonais commencent au niveau de la terminologie grammaticale de base (*pronom versus zaimiek, complément de phrase/compléments circonstanciels versus okolicznik, prépositions et adverbes versus przyimki, wyrażenia przyimkowe et przysłówki*), jalonnent différents courants de recherche, comme l'analyse du discours ou la théorie de l'énonciation (*discours versus texte, genres de discours versus gatunki mowy ou style funkcjonalne, dialogique versus dialogiczny, énonciation versus wypowiedzenie*), et pour terminer, incluent certaines particularités terminologiques qui préoccupent les linguistes polonais (*presse écrite versus prasa *pisana*)⁹. Bref, les espaces linguistiques francophone et polonophone semblent souvent non congruents.

Je consacre donc ce texte à évoquer et mettre en relief les écarts de description linguistique, parce que je crois que l'intuition courante met plutôt en avant les similarités. Je pense par exemple à l'expérience d'un panel de discussion organisé récemment à Wrocław¹⁰, consacré aux approches francophones, germanophones et polonaises (polonophones) du *discours* et de l'*analyse du discours*, où j'ai eu parfois l'impression de devoir négocier avec mes collègues la « bonne » définition du discours, une définition qui soit commune à toutes les collectivités de recherche impliquées dans le débat. Cependant, à mon sens, il est essentiel de prendre conscience des particularités d'approches pour ne pas confondre différents courants de recherche¹¹.

échanges scientifiques dans son propre pays, avec les chercheurs en linguistique polonaise, et symétriquement, la formation scolaire (propre au paradigme polonais) peut provoquer les malentendus dans les échanges scientifiques du chercheur polonais en France. Dans cette étude, je m'intéresse à la première des situations.

⁹ J'évoque ici ma propre expérience de la traduction trop rapide de l'expression « presse écrite » en usage régulier dans les publications françaises, révélée par Monika Grzelka dans sa critique de mon livre : « O tkaniu cytatów (Elżbieta Biardzka, *Przytoczenia w prasie codziennej*, Oficyna Wydawnicza LEKSEM, Łask 2014, s. 203) », *Poznańskie Studia Polonistyczne. Seria Językoznawcza*, vol. 22 (42), DOI : <<http://dx.doi.org/10.14746/pspsj.2015.22.2.11>>.

¹⁰ IV^{ème} Congrès des germanistes de Wrocław, Université de Wrocław, novembre 2016. La publication des actes chez QUEASTIO est prévue en 2018.

¹¹ Voir à ce propos J. Boutet, D. Maingueneau, « Sociolinguistique et analyse de discours : façons de dire, façons de faire », *Langage et société* 114, 2005/4, pp. 15–47, DOI : <10.3917/ls.114.0015>. Les auteurs de cette synthèse indiquent que dans les années 1960, les milieux intellectuels très variés, relativement indépendants les uns des autres et issus de diverses disciplines ont posé « la question de l'activité de langage et de la textualité d'une autre manière que ne le faisait classiquement la linguistique ». C'est le cas en particulier de l'École française althussérienne, dont le représentant principal est M. Pêcheux et qui se réclame explicitement d'un projet d'analyse

Le débat a montré surtout que les linguistes polonais (polonophones) et allemands (germanophones) étaient persuadés du caractère vague de tous les types de recherches discursives par rapport aux critères linguistiques. Cependant, l'approche française de l'analyse du discours est appelée *linguistique*, ce qui est d'ailleurs expliqué et décrit dans l'ouvrage publié en polonais par Halina Grzmił-Tylutki¹², spécialiste dans ce domaine. Il serait indéniablement aberrant de refuser le statut d'études *linguistiques* aux travaux de Denise Maldidier¹³ ou de Patrick Sériot¹⁴. C'est ainsi que beaucoup de critiques réciproques et de malentendus résultent de la superposition des différents espaces linguistiques. Sans prendre conscience des divergences théoriques et méthodologiques, ce qui est une *conditio sine qua non* de toute coopération scientifique, tout échange fructueux est impossible¹⁵.

1.4. ÉTAPES DU TRAVAIL

Pour illustrer la problématique de l'altérité des espaces linguistiques, j'adopterai le parcours suivant : je commencerai par rappeler certaines divergences entre les approches françaises et polonaises au niveau du métalangage élémentaire (point 2.) pour passer ensuite, en m'appuyant sur l'exemple de l'étude du discours rapporté dans l'espace français, aux écarts entre les choix français et polonais des thèmes de recherche types et des approches adoptées pour résoudre les problèmes scientifiques que ces choix thématiques impliquent (point 3.). Bien entendu, les différentes théorisations vont inévitablement de pair avec des différences de terminologie. Il en sera question tout au long de cet article, sans

interdisciplinaire du discours réunissant les concepts linguistiques et ceux des sciences politiques et sociales. Certains autres courants sont issus des sciences du langage : grammaire de texte, théories de l'énonciation (D. Maingueneau). D'autres courants encore évoluent entre anthropologie et sociolinguistique, c'est le cas de l'ethnographie de la communication (D. Hymes, J. Gumperz). Quant aux sociologues originaires de l'ethnométhodologie (H. Garfinkel ou H. Sacks), ils parlent de *discourse analysis*, conçue avant tout pour étudier les conversations. Voir à ce propos aussi : J. Angermüller, « L'analyse du discours en Europe », [dans :] *Analyse du discours et sciences humaines et sociales*, S. Bonnafous et M. Temmar (dir.), Ophrys, Paris 2007, pp. 9–22.

¹² H. Grzmił-Tylutki, *Francuska lingwistyczna teoria dyskursu. Historia, tendencje, perspektywy*, Universitas, Kraków 2010. Voir à ce propos l'étude d'Ewa Partyka, « À propos du sens des internationalismes en linguistique. Quelques remarques sur *discours* et *dyskurs* », *Orbis Linguarum* 41, 2014.

¹³ D. Maldidier, « Lecture des discours de De Gaulle par six quotidiens parisiens : 13 mai 1958 », *Langue française* 9, mars 1971, pp. 34–46 ; *idem*, « Le discours politique de la guerre d'Algérie : approche synchronique et diachronique », *Langages* 23, septembre 1971, pp. 57–86.

¹⁴ P. Sériot, *Analyse du discours politique soviétique*, Institut d'Études Slaves, Paris 1985.

¹⁵ Je rejoins ainsi les thèses du travail de Daniel Słapek (*Rozważania metafizyczne*, Wydawnictwo Primum Verbum, Łódź 2017) qui discute la problématique des échanges scientifiques dans le milieu néophilologique et souligne un besoin urgent de débat et, en particulier, de diffusion et d'échange des contenus scientifiques. Le rôle des traductions n'est pas à sous-estimer dans ce contexte. Aucun débat ne peut s'entamer sans circulation des contenus.

cependant les traiter dans un point distinct. Notre étude se terminera sur la problématique de la traduction, qui semble ne pas être un remède pour réconcilier les espaces linguistiques (point 4.).

Cette étude ne propose du reste que quelques observations ponctuelles sur une problématique qui mériterait une étude plus approfondie ; on en trouvera des éléments dans notre ouvrage sur le discours rapporté (en préparation)¹⁶.

2. ÉCARTS DANS LA TERMINOLOGIE GRAMMATICALE

La première étape de ce parcours me semble cruciale, car elle concerne le découpage conceptuel de départ qui détermine, dans une large mesure, les positions théoriques et méthodologiques dans une communauté scientifique donnée. Toute recherche de type linguistique s'appuie inévitablement sur des concepts descriptifs de base comme les parties du discours, la phrase et les fonctions grammaticales, qui se cantonnent dans un réseau conceptuel élémentaire spécifique à chaque théorisation ou méthodologie linguistique, et qui influencent la résolution de différents problèmes. En effet, le métalangage linguistique (scientifique) est soumis aux mêmes mécanismes relativistes que le langage « ordinaire ». Pour donner un simple exemple tiré de ce dernier : le français fait une distinction entre « fleuve » et « rivière »¹⁷, alors que le polonais s'en tient à un seul terme, « rzeka ». Le terme scientifique, comme chaque mot du système linguistique, est qu'on le veuille ou non, une unité structurante, dynamique, praxéologique et anthropologique à la fois.

Ainsi, si l'on pense aux divergences de la description des parties du discours en français et polonais, deux exemples semblent venir tout naturellement à l'esprit. Il s'agit d'abord de *partykuła*¹⁸ versus *particule* et de *zaimek* versus *adjectif*. Comme le démontre Marcela Świątkowska, il n'y a pas de *partykuła* en français¹⁹.

¹⁶ E. Biardzka, G. Komur-Thilloy, *Discours rapporté et la presse écrite d'information. Étude comparative polono-française* [publication prévue en 2019].

¹⁷ Le « fleuve » est un cours d'eau qui se jette dans un océan ou une mer, alors que la rivière est un cours d'eau qui se jette dans un autre cours d'eau (un affluent). Le polonais ne fait pas cette distinction et ne dispose que d'un seul lexème pour désigner un cours d'eau : « rzeka ». Voir à ce propos F. Collinet, « Les fleuves se jettent-ils parfois dans les rivières ? », [dans :] *En quête de sens. Études dédiées à Marcela Świątkowska. W poszukiwaniu znaczeń. Studia dedykowane Marceli Świątkowskiej*, J. Górniewicz, H. Grzmil-Tylutki, I. Piechnik (dir.), Wyd. UJ, Kraków 2010, pp. 120–128.

¹⁸ M. Grochowski, *Polskie partykuły. Składnia, semantyka, leksykografia*, Ossolineum, Wrocław-Warszawa-Kraków-Gdańsk-Łódź 1986 ; *idem*, « Miejsce partykuł w systemie części mowy (na przykładzie języka polskiego) », *Sprawozdania z czynności i posiedzeń Polskiej Akademii Umiejętności LXXI*, Kraków 2007, pp. 20–34 ; S. Jodłowski « O przysłówkach, partykułach i pokrewnych im częściach mowy », *Język Polski XXIX*, 1971, pp. 96–100.

¹⁹ M. Świątkowska, « O partykułach inaczej. Kilka uwag o problemach terminologicznych », [dans :] *Linguistique romane et linguistique indo-européenne. Mélanges offerts à Witold Mańczak à l'occasion de son 90^e anniversaire*, A. Bochnakowa, P. Dębowski, I. Piechnik, L. Bednarczuk, S. Widłak (dir.), PAU-UJ, Kraków 2014, pp. 445–450.

Synchroniquement, au sens établi par la recherche polonaise actuelle, sa théorisation reste spécifique à la communauté scientifique polonaise. Il n'empêche que l'illusion de similarité (fondée certainement sur la ressemblance des signifiants — *partykula/particule* — qui sonnent comme des internationalismes²⁰) est saisissante : il m'est arrivé de lire des passages entiers de thèse de doctorat de qualité qui confondaient avec insouciance les terminologies française et polonaise en considérant qu'on peut coller aisément l'étiquette polonaise de *partykula* à la réalité langagière française en utilisant son faux-ami *particule*. La démarche était tout à fait erronée car, comme l'indique Gilles Siouffi, anticipant sur l'avis précité de Świątkowska, « cette notion est aujourd'hui totalement abandonnée » de la grammaire française, même si elle était très présente dans la terminologie à l'époque classique²¹.

La question de l'adjectif dit déterminatif (par exemple, l'*adjectif possessif* ou *démonstratif*) qui, en polonais, a pour équivalent *zaimek przymiotny* (littéralement *pronom adjectival*, et cette expression peut être précisée aussi sous les formes *zaimek przymiotny dzierżawczy* ou *zaimek przymiotny wskazujący/pronom adjectival possessif* ou *pronom adjectival démonstratif*) est connue même des étudiants : les grammaires françaises et polonaises conceptualisent différemment les parties du discours. L'élément « mon » du syntagme « mon chien » s'analyse en français comme adjectif possessif, car il détermine le nom en spécifiant la relation de possession (tandis que le nom lui confère son nombre et son genre). Si l'on se permet d'établir une équivalence entre « mon chien » et « mój pies », on pourra montrer que l'élément « mój » (qui se caractérise d'emblée par un comportement distributionnel similaire à celui de l'élément « mon ») s'analyse en polonais comme *zaimek przymiotny dzierżawczy* (littéralement *pronom adjectival possessif*) car il possède des propriétés déictiques²². Cependant, j'ai l'impression que cet écart conduit les étudiants de français à des conclusions inattendues : ils ont tendance à croire que c'est le seul cas attesté et palpable de divergence des descriptions grammaticales entre le français et le polonais, une sorte d'exception. En cours préparatoire à la grammaire descriptive, en première année, ils demandent inlassablement les termes polonais correspondant aux termes français, croyant ainsi se faciliter l'apprentissage de la grammaire : « *Préposition*, c'est quoi en polonais ? ». Parlons-en, justement. Certes, on peut apprendre par cœur que la *préposition* est un *przyimek* mais cette démarche induit en arrière-pensée

²⁰ Voir à propos des internationalismes l'étude d'Ewa Partyka, « À propos du sens des internationalismes en linguistique. Quelques remarques sur *discours* et *dyskurs* », *Orbis Linguarum* 41, 2014, pp. 135–149. L'auteure montre que dans le fond il s'agit de paronymes dont le sens est construit différemment dans le discours scientifique français et polonais.

²¹ G. Siouffi, « Une catégorie étrange de la grammaire française au XVII^e siècle : les *particules* », *L'information grammaticale* 78, 1998, pp. 13–20. DOI : <10.3406/igram.1998.2854> ; <http://www.persee.fr/doc/igram_0222-838_1998_num_78_1_2854>.

²² J. Lyons estime d'ailleurs que le trait catégoriel des pronoms est leur caractère déictique et non la substituabilité : J. Lyons, *Semantyka*, vol. 2. Traduction de l'anglais A. Weinsberg, PWN, Warszawa 1989, p. 249.

l'idée d'une similarité approximative et facile entre les deux définitions. Or dans la description grammaticale, ce qui est crucial, c'est la définition des critères pris en compte, pas l'étiquette appliquée. L'approche mémorielle (apprendre par cœur des listes de mots) nourrie de l'illusion des similitudes interlinguistiques conduit par exemple les auteurs de dictionnaires bilingues, où les langues se retrouvent en contact et s'influencent mutuellement, à commettre des erreurs sérieuses. Apparemment, les lexicographes, à l'instar des étudiants, ont aussi du mal à gérer les problèmes de terminologie grammaticale. Comme le signale régulièrement dans ses articles Witold Ucherek, les parties du discours ne sont pas un côté fort des auteurs de dictionnaires bilingues. Ainsi, un dictionnaire *Pons* décrit le morphème « z » dans l'entrée « z pięć kilo »²³ comme une préposition. Cependant, en tant que préposition, cette forme est nécessairement suivie du cas instrumental et devrait donc donner la construction « z pięcioma kilami/kilogramami », ce qui veut dire à peu près « avec cinq kilos ». Pour les lecteurs non polonophones, il y aurait lieu d'expliquer que « z », dans ce contexte, signifie « à peu près » (« à peu près cinq kilos ») et ne peut pas être rangé dans la catégorie des prépositions qui, en polonais, est inéluctablement liée à la déclinaison (catégorie du cas). En fait, le « z » du contexte ci-dessus s'analyse en polonais comme *partykula*, alors qu'« à peu près » a le statut de locution adverbiale en français. Dans une approche culturaliste, le métalangage linguistique se lit comme un palimpseste : plusieurs approches se chevauchent, s'imbriquent, interfèrent...

Le *substantif* ou le *nom* semblent renvoyer à peu près à ce qu'on appelle en polonais *rzeczownik* (et il y a donc deux dénominations en français pour cette classe morphosyntaxique, contre une seule en polonais). En effet, cette partie du discours se caractérise par les catégories du genre et du nombre, dont l'indicateur en français est l'article, catégorie qu'on cherchera en vain dans le système polonais, exactement comme les cas polonais dans le système français. Dans les années quatre-vingt, suivant le courant de la pensée distributionnaliste, l'article a cessé de former une classe à part pour intégrer la famille des *déterminants*²⁴ qui, comme l'indiquent Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat et René Rioul²⁵, participent à l'*actualisation* du nom. Dans son acception linguistique, cette notion, proposée par Charles Bally²⁶ et Gustave Guillaume²⁷, ouvre la pensée linguistique française sur la dichotomie saussurienne entre *langue* et *parole*, mais

²³ W. Ucherek, « L'exemplification dans les articles prépositionnels des dictionnaires bilingues. Théorie et pratique », *Studia Romanica Posnaniensia* XXXIX/3, 2012, pp. 81–92.

²⁴ A. Goosse, M. Grevisse, *Nouvelle grammaire française*, Duculot, Paris/Louvain-la-Neuve 1980, p. 163.

²⁵ M. Riegel, J.-C. Pellat, R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, PUF, Paris 2004, p. 152.

²⁶ Ch. Bally, *Linguistique générale et linguistique française*, A. Francke, Berne 1932.

²⁷ G. Guillaume, *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Hachette, Paris 1919.

dans une optique transitionnelle, non oppositive²⁸. Ainsi, tout substantif existe en *langue* et en *parole*²⁹. Dans cette logique, tout vocable peut revêtir l'une de ses deux références : *virtuelle* en langue et *actuelle* en parole. Plus particulièrement, Guillaume, fondateur de la *psychomécanique du langage*, envisageait la parole (qui est pour lui du *discours*) comme le résultat des processus mentaux, partant d'un état de *puissance* pour aboutir à un état d'*effet*. Si la référence virtuelle est inhérente au substantif, la référence actuelle se lie obligatoirement avec l'emploi de l'article. Autrement dit, l'article opère la transition du nom en puissance (état conceptuel acquis en *langue*) au nom en effet (nom appliqué dans le *discours*). Ce bref survol des théorisations françaises liées à l'analyse du nom montre la spécificité de la pensée francophone due, d'une part, aux particularités systémiques (la catégorie du déterminant absente du système polonais), d'autre part aux habitudes de la description grammaticale. Ce type de description assure le fondement pour les analyses raffinées du nom propre *modifié*, difficilement « intégrables » par la communauté de recherche polonaise³⁰. Ainsi, la théorisation des parties du discours en français n'est pas congruente aux théorisations polonaises. Par exemple, le système aspecto-temporel du polonais n'est pas alignable sur le système temporel français, et ce qu'on appelle l'*imperfectif constatif*³¹ constitue une différence systémique solide, liée probablement à la conceptualisation du déroulement du processus dans le temps : la question banale en français « Est-ce que tu as pris ta douche ? » a pour équivalent polonais « Czy brałeś prysznic ? » (littéralement, et à supposer que la littéralité ait un sens dans ce contexte : « Est-ce que tu *prenais* ta douche ? »). Et vu la spécificité du système temporel polonais, avec son absence de concordance des temps, il est difficile d'appliquer dans cette langue le concept français de discours indirect libre³².

Qu'en est-il des concepts plus généraux, par exemple de *phrase*, apparemment primitif et clair en linguistique, et de son pendant polonais *zdanie* ? Dans la recherche française, la notion de *phrase* est relativement récente. Le mot lui-même est emprunté au XVI^e siècle au latin et signifie uniquement, jusqu'à la fin du XVII^e siècle, « expression, tournure ». Le vocable apparaît en grammaire dans

²⁸ A. Roig, « L'article, apport ou support du nom ? Réponse par l'argument fonctionnel de l'actualisation », *Travaux de linguistique* 61, 2010/2, pp. 115–133.

²⁹ Guillaume adopte la dichotomie *langue/discours* où le discours remplace, dans les grandes lignes, la *parole* saussurienne.

³⁰ Voir par exemple le travail de G. Kleiber, « Du nom propre non modifié au nom propre modifié : le cas de la détermination des noms propres par l'adjectif démonstratif », *Langue française* 92, 1991 (titre du numéro : *Syntaxe et sémantique des noms propres*, sous la direction de M.-N. Gary-Prieur), pp. 82–103, DOI : <10.3406/lfr.1991.6213>.

³¹ Ces emplois polonais sont similaires au russe : S. Vogeeler, « Référence nominale et l'emploi de l'imperfectif constatif dans les questions *Oui-Non* et *Wh-* en Russe », *Lingvisticae Investigationes*, Volume 17, Issue 1, 1993, pp. 223–237.

³² Tel qu'il a été expliqué par Bally, « Le style indirect libre en français moderne », *Germanisch-Romanische Monatsschrift* 4, 1912, pp. 549–556 et 597–606.

cet emploi à la fin du XVII^e siècle mais au début du XVIII^e, avec le développement de la description de la syntaxe, l'usage de termes susceptibles de désigner des unités supérieures au mot se montre nécessaire, et la *phrase* prend alors une acception proche de celle de la grammaire traditionnelle actuelle. Cependant, ce n'est pas le seul vocable que la grammaire française utilise : il est concurrencé actuellement d'abord par le mot *proposition*, qu'Arnauld et Lancelot ont emprunté à la logique et, historiquement, par le mot *période* qui désignait un énoncé assez long et organisé rhétoriquement, mais dont l'usage s'est raréfié au XIX^e siècle. D'autre part, étant donné sa signification originelle assez vague, le mot *phrase* peut être utilisé pour désigner l'aspect proprement formel d'une unité de sens comportant une ou plusieurs *propositions* liées. Dans l'espace polonais, le concept de phrase n'est pas clair non plus³³, cependant il n'est pas concurrencé par celui de proposition.

Même si ces exemples ne sont que ponctuels, ils permettent, je l'espère, de signaler l'altérité profonde du métalangage de l'espace linguistique français par rapport au polonais. L'absence de catégorie comparable à *partykuła* (*particule* n'étant qu'un faux-ami) montre une autre division des parties du discours, l'absence de déclinaison en français ouvre la description comparative des parties du discours sur les altérités élémentaires (définition évoquée de la préposition dans le contexte lexicographique). Le statut pronominal de l'adjectif possessif en polonais, le système aspecto-temporel spécifique, l'absence de terme correspondant à *proposition* (à côté de *zdanie*) s'ajoutent à l'éventail des divergences. Où qu'on touche, il n'y a que des disparités.

3. DIFFÉRENCES ENTRE LES PROBLÈMES TYPES DE RECHERCHE ET LEURS SOLUTIONS : EXEMPLE DU DISCOURS RAPPORTÉ

Comme je l'ai déjà mentionné dans une étude à part³⁴, les études sur le discours rapporté, s'inscrivant dans le courant *polyphonique* ou *dialogique* issu de la linguistique énonciative, occupent en France un terrain d'investigation de plus en plus large depuis au moins trois décennies. Les travaux français font légion, et en dresser un état des lieux exhaustif — à supposer qu'il soit possible — donnerait matière à un volumineux ouvrage en soi. Il suffit de mentionner que l'inventaire des travaux concernant la circulation des dire embrasse près de 800 titres sur le site Internet du projet international de recherche *Ci-dit* (www.ci-dit) lancé en 2005 et dirigé par Laurence Rosier (Université de Bruxelles), Sophie Marnette (Oxford University), et Juan Manuel Lopez Muñoz (Université de Cadix). Or, contrairement aux recherches très fécondes portant sur la reprise du dire en français, le bilan des travaux polonais

³³ J. Górnikiwicz, « Un mot (même pas ?), deux mots... Une phrase ? Le problème de la définition et de l'élément central dans la phrase (perspective contrastive polono-française) », *Białostockie Archiwum Językowe* 15, 2015, pp. 163–179.

³⁴ E. Biardzka, *Przytoczenia w prasie codziennej*, Oficyna Wydawnicza LEKSEM, Łask 2014.

portant sur cette problématique s'avère très modeste. Seules quelques rares contributions polonaises (écrites en polonais et portant sur le corpus polonais) proposent des théorisations du DR³⁵, parmi lesquelles il convient surtout de mentionner l'étude de Wojciech Górny. D'autres travaux abordent non pas l'ensemble mais plutôt certains points particuliers d'investigation dans le domaine du DR. Ils relèvent par exemple de l'analyse syntaxico-sémantique des verbes³⁶, des *verba dicendi* dans l'histoire de la langue polonaise³⁷, de l'étude de certains noms tels que *plotka* ('potin')³⁸. De même, les travaux polonais basés sur un corpus littéraire ne sont pas très nombreux. Il convient de mentionner l'étude sur la *mimésis* verbale de Michał Głowiński³⁹ ou celles sur les fonctions des guillemets de Maria Renata Mayenowa⁴⁰ ou encore celle de Bożena Witosz concernant le monologue dans les textes littéraires⁴¹. Et les études régulières abordant la description du fonctionnement des formes du DR dans le cadre des genres discursifs sont quasi inexistantes. On peut citer encore, par exemple, le travail de Janina Labocha⁴² pour les productions orales, et les études de Jadwiga Litwin⁴³, de Tomasz Piekot⁴⁴ (2005) et de Monika Grzelka et Agnieszka Kula⁴⁵ autour du discours médiatique.

³⁵ W. Górny, *Składnia przytoczenia w języku polskim*, Warszawa 1966 ; W. Tomasik, *Od Bally'ego do Banfield (i dalej). Sześć rozpraw o „mowie pozornie zależnej”*, Bydgoszcz 1992 ; K. Wóycicki, « Z pogranicza gramatyki i stylistyki (Mowa zależna, niezależna i pozornie zależna) », *Przegląd Humanistyczny* 1, 1922, pp. 75–100 [reprint : *Stylistyka teoretyczna w Polsce*, K. Budzyk (dir.), Książka, Warszawa 1946, pp. 161–191].

³⁶ E. Kozarzewska, *Czasowniki mówienia we współczesnym języku polskim. Studium semantyczno-składniowe*, Wydawnictwa Uniwersytetu Warszawskiego, Warszawa 1990 ; Z. Greń, *Semantyka i składnia czasowników oznaczających akty mowy w języku polskim i czeskim*, Sławistyczny Ośrodek Wydawniczy, Warszawa 1994.

³⁷ K. Kleszczowa, „*Verba dicendi*” w historii języka polskiego, Katowice 1989.

³⁸ E. Błachowicz-Wolny, « Plotka albo poczta pantoflowa jako ulubiona forma komunikacji międzyludzkiej », *Poradnik Językowy*, z. 2, 1995, pp. 36–41.

³⁹ M. Głowiński, « Mimesis językowa w wypowiedzi literackiej », *Pamiętnik Literacki* 4, 1980, pp. 59–71.

⁴⁰ M.R. Mayenowa, « Expressions guillemetées. Contribution à l'étude de la sémantique du texte poétique », [dans :] *Janua linguarum : Studia memoriae Nicolai van Wijk*, C.H. van Schooneveld (dir.), Mouton, The Hague-Paris 1970, pp. 645–657 ; M.R. Mayenowa, *Poetyka teoretyczna. Zagadnienia języka*, Zakład Narodowy im. Ossolińskich, Wrocław 1979 ; M.R. Mayenowa, « Wyrażenia cudzojęzyczne. Przyczynek do badań nad semantyką tekstu poetyckiego », trad. D. Urbańska, [dans :] *Studia i rozprawy*, M.R. Mayenowa, A. Axer, T. Dobrzyńska (dir.), Wydawnictwo IBL, Warszawa 1993, pp. 163–174.

⁴¹ B. Witosz, *Cechy strukturalno-składniowe monologu wypowiedzianego na przykładzie literatury polskiej*, Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego, Katowice 1988.

⁴² J. Labocha, « Przytaczanie cudzej mowy w wypowiedziach mówionych », *Język Polski* 68, 1988, pp. 116–121.

⁴³ J. Litwin, « Przytoczenia i parenteza w reportażu », *Rocznik Naukowo-Dydaktyczny*, z. 20 (72), 1990, pp. 61–77.

⁴⁴ T. Piekot, *Dyskurs polskich wiadomości prasowych*, Universitas, Kraków 2006.

⁴⁵ M. Grzelka, A. Kula, *Przytoczenie w przekazie medialnym*, Wydawnictwo Rys, Poznań 2012.

Cette asymétrie de la recherche ne s'illustre pas seulement par le nombre de publications mais implique aussi plusieurs malentendus et difficultés dans les échanges scientifiques franco-polonais en raison de différences méthodologiques. D'abord, les recherches françaises sur la représentation du discours autre puisent dans la linguistique dite *énonciative*, une marque de fabrique qui donne aussi son cachet à la linguistique actuelle des pays francophones. Or, la théorie de l'énonciation qui caractérise l'espace francophone est très peu connue en Pologne. Pour la résumer en quelques mots, cette approche s'attache à étudier les particularités de la langue (du *système*) saisies au cours de l'examen de l'emploi de certaines formes dans une situation de communication donnée. Dans ce sens, l'approche énonciative vise à décrire les « traces » que l'acte de production (*énonciation*) imprime dans l'*énoncé*, qui n'est rien d'autre que l'effet de l'*énonciation*. Partant, il y est surtout question des déictiques (pronoms personnels, morphèmes verbaux, adverbes), ensuite des modalités (caractérisant aussi bien l'énonciation que l'énoncé), plus tard encore des phénomènes de thématization syntaxique ou intonative ou de l'emploi de certains connecteurs (« certes », « mais », « puisque »). Il n'est cependant pas possible de comprendre l'analyse linguistique du *discours* en France sans se familiariser avec le concept d'énonciation, car le discours est défini comme une sorte d'énoncé spécifique (sous couvert d'un contrat communicationnel institutionnalisé) de caractère interdiscursif, historique, sémiotiquement et énonciativement hétérogène, constituant surtout un lieu de construction du sens. Ainsi, les recherches discursives/énonciatives ont proposé nombre de concepts descriptifs dont l'interprétation en linguistique polonaise est extrêmement difficile. Prenons par exemple le concept d'autonymie, crucial dans la description du discours rapporté en France. L'autonyme est un signe qui renvoie à lui-même, qui, syntaxiquement et dans tous les cas, peut être remplacé par l'expression « le mot X » (donc par un substantif masculin singulier) et qui exclut la synonymie⁴⁶. Sa structure sémiotique est complexe : le signifié associé au signifiant est le signe lui-même, ce qu'illustre le schéma suivant⁴⁷ :

$$Sé = \left. \begin{array}{c} sé \\ \text{-----} \\ sa \end{array} \right\}$$

S = -----

Sa

⁴⁶ Pour être plus clair, l'autonyme bloque la synonymie : par exemple, dans la phrase « Le mot 'tigre' a cinq lettres », « tigre » ne peut pas être remplacé par un synonyme sans bouleverser le sens de l'énoncé.

⁴⁷ J. Authier-Revuz, « Repères dans le champ du discours rapporté », *L'information grammaticale* 55, 1992, p. 40.

L'étude de l'autonymie peut être inscrite dans une perspective sémiotique très large, ou dans une perspective plus étroitement *énonciative* ou *métadiscursive*. Les références de base de ces deux approches sont deux ouvrages phares. Tout d'abord, en 1978, paraît *Le Métalangage* de Josette Rey-Debove⁴⁸ qui inaugure la problématique linguistique de l'autonymie et en présente les caractéristiques sémiotiques. Puis, en 1995, au fil des deux volumes de *Ces mots qui ne vont pas de soi*, Jacqueline Authier-Revuz⁴⁹ étudie en détail dans le langage courant les phénomènes identifiés par Rey-Debove sous le nom de *connotations autonymiques* en les présentant comme des manifestations spontanées du « dire en train de se faire » qui relèvent d'une modalité méta-énonciative. Ces deux dimensions de recherche débouchent sur de telles divergences au niveau à la fois des observations empiriques et de leurs éclairages théoriques qu'elles ont ouvert aujourd'hui deux champs d'étude nettement dissociés.

Rey-Debove propose l'unification du métalangage et de l'autonymie en une seule problématique sémiotique mettant à l'écart le vieux débat philosophique sur la référence (« où les signes sont les noms des choses ») ainsi que la problématique des métalangages posée dans le cadre étroit de la notation logique des années 1930. Ce parti-pris sémiotique débouche sur un riche inventaire de phénomènes linguistiques variés.

À l'inverse, Authier-Revuz se concentre sur la modalité autonymique et ne décrit qu'un sous-ensemble d'expressions liées à l'activité du sujet parlant. C'est donc la dimension énonciative de l'autonymie qui est privilégiée.

En polonais, l'*autonymie* dans le contexte du discours rapporté est très brièvement évoquée par Tadeusz Brajerski qui la rattache au concept d'*hipostaza*⁵⁰. Brajerski attribue ainsi au *przycoczenie* (approximativement, le *discours direct*), tout comme l'ont fait avant lui ses homologues françaises contemporaines Rey-Debove et Authier-Revuz (voir *supra*), le statut autonymique. Ce postulat de Brajerski constitue en 1966 un réel tournant dans les approches théoriques du DR en polonais, mais il n'a été ni repris, ni développé, ni critiqué depuis une soixantaine d'années déjà⁵¹. Les études polonaises consacrées au DR sont ponctuelles et restent sans échos les unes par rapport aux autres.

⁴⁸ J. Rey-Debove, *Le métalangage*, Le Robert, Paris 1978.

⁴⁹ J. Authier-Revuz, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, vol. 1 et 2, Larousse, Paris 1995.

⁵⁰ T. Brajerski, « Przycoczenie nie jest kategorią składniową », *Roczniki Humanistyczne Katolickiego Uniwersytetu Lubelskiego* 4 (19), 1966, pp. 85–86.

⁵¹ Une problématique apparentée est évoquée, sans enchaîner pour autant sur l'étude de Brajerski, par Mayenowa, *Poetyka teoretyczna...*, p. 146, dans le contexte de l'étude des expressions guillemetées. S'inscrivant dans la tradition scholastique la chercheuse estime que celles-ci sont employées en supposition matérielle. Pour elle, toute expression guillemetée (indépendamment du contexte syntaxique d'apparition) s'auto-représente par elle-même et dans ce sens, ces expressions fonctionnent comme signes iconiques, ils ne sont pas des descriptions. Mayenowa signale dans ce

4. LA TRADUCTION COMME MOYEN DE RÉCONCILIATION DES ESPACES LINGUISTIQUES ?

La transmission des apports francophones dans l'espace linguistique polonais conduit inévitablement à la problématique de la traduction comme moyen de réconciliation des deux espaces linguistiques. Cependant, comme le signale Kaja Gostkowska, la traduction n'est pas un remède efficace⁵². L'exemple classique est celui d'Émile Benveniste⁵³, dont les écrits, connus des chercheurs polonais, n'ont été traduits en polonais que partiellement. Le terme fondamental de la théorie de Benveniste, *énonciation*, a trois équivalents différents dans les textes polonais : *wypowiadanie*, *wypowiedzenie* ou *wypowiedź*. Le terme *énoncé*, qui désigne le produit de l'énonciation, en a deux : *wypowiedzenie* ou *wypowiedź*. En même temps, *wypowiedź* est utilisé également comme un des équivalents du terme *discours*, à côté d'un autre équivalent, *dyskurs*. Les termes polonais ne forment pas de système cohérent car ils ont été proposés par des traducteurs et auteurs différents et à des moments différents. Gostkowska remarque en outre et à juste titre que certains termes polonais qui ont servi à traduire les termes français de départ avaient déjà été utilisés dans un autre contexte théorique et méthodologique. Le meilleur exemple est le terme *wypowiedzenie*, évoqué *supra* comme équivalent de *énonciation/énoncé*. Or, le vocable a été introduit antérieurement dans la terminologie linguistique polonaise par Zenon Klemensiewicz, et il a ainsi un sens précis qui ne correspond pas à la théorisation française. On peut dire à ce propos que l'équivalent polonais du terme français s'autodéfinit lui-même, est incapable de « raconter » la spécificité de la description linguistique française propre au terme français de départ qu'il est censé traduire, et impose même à ce dernier sa propre histoire d'emploi... La transmission des savoirs risque ainsi de déboucher sur d'innombrables déformations et d'avoir des implications pratiques qui peuvent se répercuter sur la qualité des échanges.

Dans ce contexte, on peut craindre que les travaux français soient peu connus ou mal interprétés en Pologne. De ce point de vue, la position du chercheur en linguistique francophone est très particulière et se distingue nettement de la situation

contexte que « parler du monde » et « parler des signes » renvoie à deux dimensions langagières différentes.

⁵² K. Gostkowska, « De Saussure retrouvé, relu, revisité ? Lectures de ses écrits en Pologne après 1989 », [dans :] *Vingt-cinq ans après... Traduire dans une Europe en reconfiguration*, E. Skibińska, R. Solová, K. Gostkowska (dir.), Orizons, Paris 2015, pp. 77–89 ; K. Gostkowska, « La voix de Benveniste et les voies (parfois sinueuses) de sa réception en Pologne », [dans :] *Translating the Voices of Theory = La Traduction des voix de la théorie*, I. Génin, I. Klitgård (dir.), Éditions québécoises de l'œuvre, collection « Vita Traductiva », vol. 8, Montréal 2015, pp. 89–109 ; K. Gostkowska, « Terminy językoznawcze w tłumaczeniu na język polski. Na przykładzie terminów wprowadzonych przez Émile'a Benveniste'a », [dans :] *Termin w językoznawstwie*, D. Brzozowska, W. Chłopicki (dir.), Tertium, série « Język a komunikacja » (31), Kraków 2012, pp. 325–335.

⁵³ K. Gostkowska, « La voix de Benveniste ... ».

des linguistes qui appuient leurs études sur les apports des pays anglophones : les travaux en anglais connaissent une meilleure diffusion en Pologne et sont plus volontiers lus dans l'original.

CONCLUSION

La description grammaticale qu'accomplissent les espaces scientifiques francophone et polonophone a un caractère figé. Par les concepts descriptifs et les choix méthodologiques qui leur sont propres, les chercheurs se définissent et se réalisent, pensant et agissant sur la base de la mémoire collective propre à leur communauté locale. Le langage scientifique n'existe que dans la circulation et dans la transmission sociale. D'une part, seule une diffusion large et cohérente des contenus scientifiques, les contacts et les débats entre linguistes peuvent assurer des échanges de connaissances fructueux. D'autre part, le besoin urgent se fait sentir de sensibiliser les jeunes scientifiques à la question de l'identité scientifique évoquée dans le titre. Les pièges posés par les incompatibilités entre les espaces linguistiques sont omniprésents. Peut-être même les scientifiques expérimentés et avertis sont-ils concernés, par exemple ceux qui décident des consignes de rédaction des projets adressés au Centre national de la recherche (*Narodowe Centrum Nauki*), qui imposent de synthétiser des concepts descriptifs très fins en quelques lignes, et de surcroît, en anglais⁵⁴.

BEING A RESEARCHER IN FRENCH LINGUISTICS IN POLAND. SOME REMARKS ON SCIENTIFIC IDENTITY

Summary

This contribution deals with the problem of scientific identity understood as the adherence to a particular scientific community which shares, fundamentally and permanently, research concepts and working methods of its own. In this article, we try to show the specificity of the work of the researcher in French linguistics in Poland. It results from the differences between the linguistic spaces which circumscribe the theoretical and methodological research framework of French and Polish linguists.

Key words: paradigm of research, equivalence, metalanguage, autonomy.

⁵⁴ Selon les consignes du Centre national de la recherche polonaise (NCN), les projets scientifiques sollicitant un financement, y compris les projets linguistiques, doivent être rédigés en anglais.